

## Reportage nrj12 - histoires d'héritages

Par celodiie, le 21/04/2011 à 16:26

Bonjour,

Journaliste la chaîne NRJ12, je prépare un reportage sur l'héritage et la succession. Qu'il s'agisse d'un bien immobilier, d'une œuvre d'art, d'objets ayant une grande valeur sentimentale pour vous ou encore d'une dette, un héritage peut bouleverser une vie.

Dans ce cadre, je recherche le témoignage de personnes :

- dont l'héritage a bouleversé la vie
- qui se demandent si elles vont accepter l'héritage (problème de coût, de dettes...)
- qui sont confrontés à un héritage familial (château, commerce, maison de famille...)
- dont la famille se dispute un héritage (frères et sœurs, belle-mère, famille recomposée...)
- dont la succession vous a permis ou va vous permettre de retrouver une partie de votre famille jusque là inconnue.

Je reste à votre entière disposition si vous souhaitez en discuter, vous pouvez me joindre au 01.46.43.18.68 ou par mail à ec@lignedefront.com.

Merci par avance de vos réponses!

**Elodie** 

Par didilange, le 03/06/2011 à 15:16

Bonjour,

je pense que mon histoire peut vous intéresser. Mon père est décédé il y a prés de trois moi maintenant. Il a trois filles, ma grande soeur de 25ans, moi 23 ans et ma petite soeur issus d'une deuxieme conjointe.

Mon père c'est séparé de cette deuxième compagne et a trouvé une conjointe il y a 3ans. Cette femme nous a toujours paru, à ma grande soeur et moi tres bien. Ils ne sont pas marié mais achète en aout dernier une maison tous les deux. Un moi plus tard mon pere, pourtant jamais malade, tombe subitement malade, trois mois plus tard, nous apprenons qu'il s'agit d'un cancer généralisé, il lui reste alors selon les médecins, entre 2 mois et deux ans à vivre. Cette femme devient alors exécrable, l'isole dans sa maladie et au lieu de le guitter -ce que nous aurions pu comprendre au vu de leur courte relation- elle le torture moralement. De même avec ma petite sœur, qui en a maintenant une peur bleu. Finalement, ce sera 2 mois, non deux ans. Mon pere avait une assurance vie qui a couvert la maison. Cette femme, qui ne travaille pa,s va donc touché un petit jakpot grace à la vente de la maison. Peu nous importe, nous ne cherchons pas l'argent. Mais cette femme ne s'arrête malheureusement pas la, ma sœur, encore étudiante comme moi qui doit ce chargée seule de toute la succession car je suis pour mes etude en australie pendant 5 mois, voit la maison se vider peu a peu de meubles non seulement qui appartiennent entièrement à mon pere (avant leur rencontre) mais aussi d'affaire sentimentalement inestimable, tel que les bouteilles de vins de 1988, achetées et gardées au frais par mon père pour le jour de mon mariage. Bizarement, une de ces filles aussi serait née en 1988... il est déjà assez dur de penser que je marcherai seule jusqu'à l'hotel, mais me priver du cadeau qu'il aurait du me faire ce jour, c'est atroce et ma rage comme ma tristesse sont sans limites. Je dors difficilement. Bien sur cette femme, est actuellement injoignable pas telephone... et nous ne savons pas ou elle est partie se rejugier... A cela vient se rajouter la mere de ma petite soeur (soeur que nous adorons), une histerique totale, jalouse de cette femme que mon pere a finalement choisie et qui la menace régulierement... elle a la tutelle de ma soeur et nous devons donc négocier egalement avec elle. Les deux femmes reunies valent un reportage à elles seules...

voila notre histoire, le combat de trois soeurs contre la bétise et l'inominie humaine...